

CC Giuseppe GALLI

L 'ITALIE : UN PONT  
ENTRE L' EUROPE ET L'  
AFRIQUE DU NORD

Octobre 1997

## INTRODUCTION

-

### 1. SURVOL HISTORIQUE

-

### 2. LA SITUATION GEOPOLITIQUE ACTUELLE

a. Le clivage entre le Nord et le Sud d'Italie

b. Le clivage euro-méditerranéen

c. l'Italie face à l'Europe

-

### 3. QUELLES PERSPECTIVES POUR L'AVENIR?

a. Perspectives économiques

b. Perspectives de sécurité

-

## CONCLUSION

## INTRODUCTION

La politique d'un peuple est écrite dans sa géographie: le génie de Napoléon avait entrevu cette vérité universelle bien avant que la géopolitique existât en tant que science.

Pour l'Italie ,vue comme entité géographique, l'exigence de regarder au nord vers l'Europe et au Sud vers l'Afrique a toujours représenté une nécessité de survie. Aujourd'hui que l'Europe et l'Afrique semblent marcher sur deux rails parallèles, sinon divergeants, l'exigence de bâtir un pont entre les deux rives de la Méditerranée est plus que jamais ressentie comme actuelle.

Nous sommes convaincus que le rôle de l'Italie contemporaine est de se proposer comme pont démocratique entre l'Europe et l'Afrique du Nord, une bague

de jointure capable d'éviter que les tensions, les incompréhensions et les déséquilibres entre les riverains du Nord et du Sud puissent, dans un avenir très proche, provoquer une catastrophe sur le Vieux Continent.

L'Italie, elle même déchirée par de fortes tensions intérieures, serat' elle en mesure de remplir cette tâche ambitieuse?

Pour essayer de répondre a cette question nous commencerons par un bref survol historique des liens italo-européens et italo-nord-africains, ensuite nous regarderons la situation actuelle de l'Italie par rapport au nouveau contexte euro-méditerranéen et, enfin, nous jetterons notre regard sur les perspectives que l'avenir nous réserve, surtout en termes économiques et de sécurité.



## **1. SURVOL HISTORIQUE**

Il est un fait incontestable que l'Italie a toujours existé comme entité géographique bien distincte, bien que assez rarement à cette unité physique a correspondu une unité politique et sociale. A partir de l'aube de la civilisation les premiers habitants de la péninsule ont éprouvé le besoin soit de traverser les montagnes du Nord en quête de nouveaux territoires de chasse, soit de se projeter sur la mer à la recherche de nouvelles possibilités de commerce ou d'esclaves. Ces nécessités d'expansion sont devenues de plus en plus pressantes après l'unification

militaire de la péninsule par les romains: les trois guerres conduites sur la mer contre le peuple marchand des Carthaginois pour le contrôle du "Mare Nostrum" et les campagnes de conquête au Nord en sont une preuve évidente.

Ces conflits ont produit, finalement, une unité politique et militaire qui se conservera pour des siècles, mais surtout ont bâti un lien culturel qui survivra à la défaite de l'empire romain ainsi qu'à la désagrégation politique médiévale: la langue, le droit et la civilisation agricole des romains ont laissé des traces encore bien visibles en Europe autant qu'en Afrique du Nord.

Il faudra attendre encore plusieurs siècles pour qu'un autre peuple, les Arabes, soit en mesure de réaliser une unité culturelle similaire en Méditerranée. La conquête de la Sicile, ainsi que de l'Espagne, par les Arabes a, en fait, ouvert les portes de l'Occident aux connaissances scientifiques et philosophiques qui vont avoir une très grande influence sur le développement de la culture européenne moderne.

Au lendemain de son unification, à la fin du dix-neuvième siècle, l'Italie se trouve face à deux grandes options diplomatiques qui se présentent en relation avec sa configuration et sa position géographique. La première voie possible est la tentative d'expansion vers le Nord et l'Est, où existent encore des terres "irrédentes" à récupérer mais où, par ailleurs, le conflit d'intérêt vis à vis de l'Autriche-Hongrie est inévitable. La deuxième possibilité consiste, pour l'Italie, à suivre sa vocation méditerranéenne et africaine qui trouve, en revanche, l'opposition de la France dans cette région.

Finalement la naissance de la Triple-Alliance redonnera vigueur au parti de l'aventure coloniale, une aventure commencée à la fois trop tôt et trop tard: trop tôt parce que l'Italie n'a pas, à l'époque, les moyens ni financiers ni militaires pour conduire une grande politique coloniale, trop tard parce que, après 1880, les meilleures terres ont déjà été conquises par les grandes puissances coloniales.

Dans cette entreprise aux implications parfois tragiques on peut déjà localiser les embryons des tensions parmi les Pays européens qui entraîneront la guerre du 1914-18, ainsi que les difficultés actuelles à dialoguer avec les Pays africains.

Au lendemain de la signature du Traité de Paix, en 1947, la politique extérieure de l'Italie a eu, encore un fois, pour objectif principal la recherche d'un rôle prééminent là où sa géographie, son histoire et sa vocation la dirigeaient : l'Europe et la Méditerranée. La Méditerranée, par ailleurs, représentait pour la nouvelle classe politique au pouvoir un élément trop lié au passé colonial et la crainte de l'impopularité d'un velléitaire "retour à l'Afrique" freinèrent la reprise des contacts avec les Pays riverains du Sud. L'Europe, au contraire, signifiait la reprise de relations étroites avec les partenaires du groupe des Nations victorieuses, en particulier avec la France et la Grande Bretagne.

Cette aspiration permettra à l'Italie de maintenir sa place dans le contexte de la Guerre Froide à ses débuts et d'aligner progressivement sa politique sur les positions des Etats-Unis et plus généralement de l'Occident. Pour l'Italie, comme pour les autres nations du Vieux Continent, l'adhésion au Plan Marshall a constitué le virage décisif, pas seulement dans le cadre de l'affrontement Est-Ouest, mais aussi dans la stratégie vis-à-vis de la coopération européenne.

L'Italie, donc, eut l'intuition que l'avenir de l'économie nationale résidait dans le refus de l'autarcie et du protectionnisme et dans la volonté de se mesurer à des systèmes économiques plus puissants.



## **2. LA SITUATION GEOPOLITIQUE ACTUELLE**

### **a. Le clivage entre le Nord et le Sud d'Italie**

Le principal des clivages territoriaux en Italie, qui se révèle dès l'unification du Pays, oppose le Nord et le Sud de la Péninsule, marqués par leurs différences culturelles et par d'importants écart de développement économique. L'unité politique de l'Italie est, en fait, relativement récente et elle résulte aussi beaucoup plus de la politique expansionniste de la famille de Savoie que d'un mouvement spontané de la population. Il faut aussi considérer que l'Italie du Sud (en dessous de la ligne Gustave) a été immédiatement libérée après la Seconde Guerre Mondiale et qu'elle n'a pas connu l'existence de la résistance, tandis que l'Italie du Nord et l'avenir de ses forces politiques ont été fortement conditionnés par la résistance.

Malgré une politique massive des infrastructures et des aides fiscales et financières en faveur du Sud, le fossé est encore bien loin d'être comblé; au contraire on observe aujourd'hui que le Nord qui entretient un intense réseau d'échanges avec le reste de l'Europe et que le Sud n'a pas encore su profiter de sa position stratégique au centre de la Méditerranée pour se proposer comme noeud d'échange privilégié vers l'Afrique et le Moyen Orient: toutes les conditions sont donc réunies pour faire du problème méridional une authentique menace à l'unité de l'Italie. Le phénomène le plus récent est la naissance au Nord du Pays d'une forme de protestation contre la politique gouvernementale d'aide en faveur du Sud: le Nord revendique une plus grande autonomie politique et fiscale au nom de sa vitalité économique et il a trouvé en la "Ligue Nord" le point de convergence de toutes ses humeurs négatives.

La classe politique au pouvoir n'a pas été en mesure, pour l'instant, de répondre efficacement à ces aspirations, mais il est désormais clair que Rome ne réussira à relever ce défi qu'à condition de mettre en oeuvre des réformes importantes.

## ***b. Le clivage euro-méditerranéen***

L'Italie est, par sa position géographique même, forcément sensible aux problèmes méditerranéens. Elle n'a pas, en fait, contrairement à la France ou à l'Espagne, l'accès direct aux eaux océaniques, elle est donc le Pays qui court les risques les plus grands en cas de croissance de l'instabilité en Méditerranée.

Aujourd'hui les principales fractures entre l'Europe et l'Afrique du Nord et, plus généralement, entre la rive Nord et la rive Sud de la Méditerranée concernent bien évidemment les problématiques démographiques et économiques, mais elles se répercutent, par ailleurs, au niveau social et écologique.

Les projections démographiques des Nations Unies pour le bassin méditerranéen à l'horizon 2000 et 2015 font état d'un renversement de l'équilibre numérique traditionnellement dominé par les populations occidentales au profit des populations arabes et turques du Sud et de l'Est de la Méditerranée. En effet la population totale de la Méditerranée, qui était de 382.5 millions en 1990, passera à 439.4 millions en l'an 2000, pour atteindre 519.5 millions en 2015. Dans cet ensemble le Maghreb, qui représentait 16% en 1990 (soit 62.9 millions) atteindra 19% en l'an 2000 et 22% en 2015 (soit 205 millions). Si ces prévisions venaient à se réaliser, c'est à une modification en profondeur des équilibres sur l'espace méditerranéen à laquelle on assisterait, modification, certes, entre les rapports de population Nord/Sud, mais aussi modification massive de la pression humaine sur l'environnement et surtout sur le littoral.

Ce phénomène va créer un dilemme particulièrement critique autour de la disponibilité future des ressources hydrauliques. Malgré de considérables réserves d'eau fossile dans le désert, cette eau devra être acheminée sur des distances considérables (parfois 1000 km et plus) donc atteindre des prix exorbitants "au robinet".

Si nous regardons ces problèmes à la lumière de la situation économique actuelle du Maghreb, aux prises avec une dette publique en croissance continue

(200 Million de dollars en 1990) et un apport limité de capitaux étrangers on voit bien que la tentation de l'émigration serait donc extrêmement forte.

L'apparition et la croissance d'une immigration marocaine et tunisienne en Italie, constituent le fait marquant de l'émigration maghrébine de la dernière décennie. La statistique du Ministère de l'Intérieur italien sur les permis de séjour et les opérations de régularisation souligne l'augmentation spectaculaire de l'immigration maghrébine: entre 1981 et 1992 les effectifs tunisiens sont passés de 2064 à 50350 et les effectifs marocains de 11088 à 95580.

La forte poussée de l'émigration maghrébine à destination de l'Italie apparaît à l'origine comme une conséquence directe de la fermeture des frontières des autres Pays européens, mais la situation est déjà en train de changer, au moins sur le plan juridique et politique, avec l'adoption par l'Italie d'une réglementation de l'immigration, l'adhésion à la convention de Schengen et enfin la signature d'accords de réadmission avec les pays d'origine (même si l'on n'est pas toujours capable de contrôler l'immigration clandestine et de donner une activation ponctuelle aux procédures de rapatriement).

Mais les problèmes qui se posent ne sont pas seulement d'origine économique et sociale, ils concernent surtout l'aspect culturel. L'Italie, par tradition un pays d'émigrants, se retrouve aujourd'hui face à la nécessité de concilier surpopulation, crise économique et immigration, un mélange explosif auquel elle n'est pas culturellement préparée. Contrairement aux autres grands pays européens, comme la France, l'Allemagne ou la Grande Bretagne, territoires traditionnels d'immigration, l'Italie d'aujourd'hui s'aperçoit pour la première fois de la difficulté engendrée par l'immigration musulmane dans un pays qui est toujours resté un club catholique; paradoxalement l'église catholique est la seule force qui prêche le devoir absolu de solidarité à l'égard de l'immigré, alors que les différentes "ligues" le désignent comme responsable du taux de chômage et de la crise économique.

### ***c. l'Italie face à l'Europe***

Un sondage effectué en 1988 dans les Pays de la Communauté Européenne a montré que plus de 80% des Italiens considéraient comme un fait positif la participation de leur Pays à la CEE. Un sondage plus récent montre que 73% de la population italienne est favorable à l'introduction de la monnaie unique (contre 55% des Français et seulement 39% des Allemands). Ces données montrent bien le sentiment pro-européen des Italiens. Le mariage est bien sûr dicté par l'intérêt plutôt que par l'amour: la politique pro-européenne était, en fait, principalement motivée par l'espoir d'en retirer des avantages clairs, par exemple dans les domaines de l'émigration et de l'exportation des produits agricoles.

A la veille du rendez-vous avec la monnaie unique, il n'est pas encore sûr que l'Italie sera en mesure de respecter les critères de convergence de Maastricht. Si la participation à l'Euro devait se faire exclusivement sur des critères politiques, la lire devrait indubitablement en faire partie. Comment, en effet, écarter du premier cercle le Pays dont la capitale, Rome, a vu la signature du premier traité de la Communauté européenne en 1947, et qui demeure, quarante ans plus tard, l'un des membres du G7, en raison justement de sa capacité de production industrielle? Dans cette situation, l'Europe est en train de jouer un rôle irremplaçable dans l'assainissement des finances publiques, car le pays accepte de Bruxelles les admonestations qu'il rejette lorsqu'elles viennent de Rome, et la classe politique est devenue moins désinvolte vis-à-vis des finances publiques lorsqu'elle est mise en présence des contraintes européennes.

En fait l'Italie paie aujourd'hui ses années d'instabilité économique lorsque sa classe politique était plus soucieuse de "combinaisons" que de respectabilité; si l'Europe doit apporter une vertu supplémentaire à l'Italie, ce sera celle de la rigueur dans la gestion des comptes publics et la fin d'un système d'avantages épisodiques distribués à telle ou telle catégorie sociale ou à tel ou tel groupe de pression dont la prédominance éphémère n'apporte rien à la stabilité du corps social.

L'Italie ne se peut payer le luxe de rater l'occasion de participer activement à la direction future de l'Europe d'autant plus qu'à l'unification monétaire suivra forcément une convergence politique : l'avenir du pays est désormais strictement lié à ce qui se passe au-delà de ses frontières.



### **3. QUELLES PERSPECTIVES POUR L'AVENIR?**

#### **a. Perspectives économiques**

Face aux nombreux facteurs de déséquilibre que nous avons examinés, la peur de l'Italie, et d'autres pays du Sud de l'Europe de se voir devenir une frontière, un mur, entre deux mondes qui s'affrontent, est compréhensible.

Vivre dans cette situation reste dangereux, désagréable et négatif. Au contraire vivre au centre d'une zone de coopération et de développement serait beaucoup plus positif. De nombreux accords bilatéraux ont déjà été mis en place entre la Communauté Européenne et différents Pays du Maghreb, mais des résultats beaucoup plus significatifs pourraient être obtenus par la création d'une zone de libre-échange susceptible de modifier considérablement les perspectives d'emploi et d'émigration.

Mais les pays de l'Union sont-ils disposés à mettre en place des mécanismes d'aide similaires à ceux dont bénéficient les régions défavorisées de l'Europe dans le cadre de l'adhésion à l'Union ? Certes, la possibilité que le marché maghrébin atteigne un niveau comparable avec celui de l'Europe de l'Est ou des Balkans demeure encore aléatoire, mais il n'y a aucun doute que des signaux favorables existent déjà.

L'engagement du Maroc et de la Tunisie sur la voie du libéralisme économique, par exemple, favorise la rentabilité de l'investissement et l'émergence d'une classe d'entrepreneurs ainsi que la stabilité politique. Dans ce cadre, le rôle de l'Italie et des autres pays européens qui donnent sur la Méditerranée est de mettre tout en oeuvre afin que le théâtre méditerranéen ne reste pas marginal pour l'Europe.

### ***b. Perspectives de sécurité***

Il n'existe pas, aujourd'hui, une véritable prévision de menace militaire de l'Afrique du Nord en direction de l'Italie ou des autres Pays européens, même si l'Italie entière et une partie de l'Europe se trouvent dans le rayon d'action d'un missile balistique lancé de Tripoli; bien que l'Europe n'ait pas baissé la garde (et la création d'EUROMARFOR en est une preuve évidente) on parle plus volontiers de sécurité commune ou de diplomatie préventive que de défense.

En fait, un projet de sécurité commune parmi les riverains de la Méditerranée occidentale (les quatre de la rive Nord - Portugal, Espagne, France, Italie - et les cinq de l'Union du Maghreb Arabe - Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, avec Malte) est envisageable, malgré le fait que la crise actuelle en Algérie et l'isolement libyen constituent des hypothèques majeures pesant sur l'espace régional.

Un autre direction pourrait être la création d'un espace juridique commun où la protection de la légalité serait l'objectif principal et où la coopération régionale se mobiliserait contre des maux tels que le trafic de drogue, la contrebande ou le terrorisme.

Lors du sommet des pays riverains de la Méditerranée, à Rome en 1990, les Ministres des Affaires étrangères ont souligné que " le dialogue, la concertation et la coopération " s'imposent pour résoudre les problèmes de sécurité d'intérêt commun dans la région; de même que cette dynamique devait revêtir "un caractère

global, intégrant les paramètres politiques, de sécurité, économiques, culturels, humains et écologiques".

Sept ans après il reste à aller au-delà de cette profession de foi et à la traduire en termes institutionnels significatifs.

-  
-  
-  
-  
-  
-  
-  
-



## **CONCLUSION**

Nous avons donc vu que les rapports Europe-Afrique du Nord, régions entre lesquelles l'Italie représente un pont idéal, ont toujours été et sont encore aujourd'hui des rapports difficiles. Nous avons vu, en outre, que les perspectives d'une politique de sécurité commune sont encore nébuleuses.

Dans ce panorama extrêmement critique l'Italie doit retrouver, sans hésitations et avec un grand sens de la responsabilité, le rôle que sa vocation historique et sa situation géographique lui imposent.

Bien sûr, l'Italie ne pourra pas accomplir cette tâche toute seule, ni ne sera capable de l'accomplir sans avoir atteint, auparavant, une forme de stabilité intérieure tant politique qu'économique et sociale.

Cela sera le défi du prochain millénaire: un défi qui, s'il est relevé, verra la naissance d'une Europe nouvelle, sûrement élargie et peut être moins riche et moins chrétienne, mais sans doute plus tranquille.

